



## **PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL (PACom)**

**Invitation à une séance d'information publique  
(pas d'inscription)  
le jeudi 23 février 2023, à 19h30,  
à la Grande Salle de Givrins**

Le Plan Général d'Affectation de la Commune date du 29 février 1980. La situation de Givrins a évolué et les dispositions datant de près de 40 ans sont en partie obsolètes.

La révision du PACom et de son Règlement assure une meilleure prise en compte des aspects qualitatifs d'aménagement du territoire et permet une croissance mesurée, à l'échelle du village et de son contexte.

Elle s'inscrit dans la poursuite d'une large réflexion tenant compte de données nouvelles, de la prise en compte du Plan Directeur Cantonal (PDCn), de la révision de la Loi fédérale sur l'Aménagement du Territoire (LAT) et de la Loi vaudoise sur l'Aménagement du Territoire et les Constructions (LATC).

L'entrée en vigueur du PACom sonnera par ailleurs le glas des zones réservées hors centre qui avaient été introduites en 2018 et qui seront régies par les règles du PACom.

Après une longue procédure et de nombreux échanges entre la Commune, la Commission d'Urbanisme et le Canton, le PACom de Givrins et son Règlement sont à bout touchant pour être soumis à l'enquête publique d'ici fin février.

La mise à l'enquête durera 30 jours durant lesquels le Plan et son Règlement seront tenus à disposition du public. Avis de ce dépôt sera affiché au pilier public et publié dans le journal La Côte et la Feuille des Avis Officiels du Canton de Vaud.

Le PACom étant contraignant pour les autorités et les propriétaires et n'étant en principe révisé que tous les 15 ans, la Municipalité souhaite vous en présenter les grandes lignes en présence de l'urbaniste de la Commune, M. Alain Brique du bureau Fischer Montavon, et répondre à vos questions à l'occasion de la séance d'information susmentionnée, laquelle sera suivie d'un apéritif.

***La Municipalité***